

Conseil Municipal du 5 juin 2020

Présents : Jean-Marc COULAUD, Daniel SAPET, Patrick MARGAND, Bernard-Régis MAGNOULOUX, Fabienne FROMENTOUX, Alain MESBAH-SAVEL, Axel CABLÉ, Agnès ORÊVE, Sylvain BOSC, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Isabelle JUNIQUE

Absents : Catherine GAUTIER, Tanguy ANTRESSANGLE

1) Délégation du maire

Voté à l'unanimité (13 voix pour 13 présents)

2) Indemnité de fonction du maire

Question sur le montant financier (en €) de l'indemnité ?

Réponse de Yann Brissart : indice mouvant, une valeur financière fixe ne peut être donnée.

Vote à l'unanimité (13 voix pour 13 présents)

3) Indemnité des adjoints

Question sur la baisse de l'indemnité de maire d'Alain Mesbah-Savel pour donner une indemnité supérieure à Agnès Orève?

Réponse d'AMS : choix par rapport aux déplacements à Arche Agglo où AO aura la charge de représenter la commune.

Effet au 18 juin 2020.

Vote à l'unanimité (13 voix pour 13 présents)

4) Vote des commissions

- **Commission des marchés publics**

Président : Alain Mesbah-Savel

Membres : Patrick Margand, Jean-Marc Coulaud, Jessica Mottin

Suppléants : Daniel Sapet, Bernard Regis Magnoloux, Sylvain Bosc

Vote à l'unanimité (13 voix pour 13 présents)

5) Désignation des représentants de la Commune aux organisations

Gymnase de la Croix du Fraysse : Daniel Sapet (titulaire) Sylvain Bosc (suppléant)

Vote à l'unanimité (13 voix pour 13 présents)

6) Taux d'imposition

Maintien des taux 2019.

Question sur l'évolution des taux proposés au vote par rapport aux taux actuellement en vigueur ?

Réponse de YB : ils sont identiques, pas de changement.

7) Accord occupation du domaine public

Accord donné à Cyril Marmey jusqu'au 30/09/2020 pour permettre l'installation d'une terrasse durant la période estivale, gratuitement.

8) Avenant au marché public de rénovation des sanitaires

Proposition de divers avenants financiers sur certains lots du marché. Montant lot par lot inférieur à 5%.

- Au regard de la somme des avenants et du montant notifié du marché, penser à regarder le contrat de l'architecte/MOE afin d'établir s'il est engagé sur le coût final des travaux.

- À noter que l'offre initiale de l'architecte était financièrement attractive (honoraires bien en deçà des moyennes du marché) ce qui n'incite pas à engager les discussions sur la robustesse des études.

Vote à l'unanimité (13 voix pour 13 présents)

9) Questions diverses

- Intérêt de certains commerçants/artisans/ habitants pour un compacteur à carton : intérêt limité si le projet au col de Fontayes voit le jour
- La commune a informé Arche Agglo que M. François BOMBRUN vend du terrain qui est en limite de la zone artisanale afin qu'Arche Agglo envisage un agrandissement car il ne reste que 2000 m² disponibles pour accueillir de nouveaux artisans. La zone de St Félicien est totalement occupée.
- Jean Dodet/Christian Morfin (en charge du balisage des chemins de randonnée) : demande de référent au conseil municipal > Bernard Minodier est proposé, a accepté.
- Josy Bony (bibliothèque) : demande de référent au conseil municipal > Isabelle Junique est proposée, a accepté

- Panneau lumineux : présentation du projet (Daniel SAPET)

Position : deux localisations possibles au niveau de la Mairie (devant et à gauche de la place de parking)

Deux sociétés consultées : IDS et PRISMAFLEX

Choix entre l'achat et la location.

Avantage à PRISMAFLEX, dont l'offre est moins-disante et qui assure une fabrication française

Points soulevés :

- Contrainte de localisation par rapport à la route : 70cm de retrait par rapport à la route + 3,5m par rapport à l'axe de la route.

- Contrainte de localisation par rapport au logement : le panneau ne peut pas faire moins de 2,3m

- Attention au sous-sol : il y a un puits et un couloir sous la place de parking devant la Mairie, peu profond et pas compatible avec un socle en béton de 1m³ > à confirmer lors d'une visite.

À venir :

- délibération à prévoir lors du prochain conseil pour l'achat du panneau à PRISMAFLEX (accord verbal unanime des conseillers sur cette option)